

II

*Le Ministre du Commerce d'outre-mer de l'Australie au Ministre suppléant
de l'Industrie et du Commerce du Canada*

Canberra, le 25 octobre 1973

MONSIEUR,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 24 octobre 1973 (ainsi que des annexes qui s'y trouvaient jointes) faisant foi en anglais et en français, et dont le texte anglais se lit comme suit:

(Voir la Lettre canadienne du 24 octobre 1973 avec les annexes)

J'ai l'honneur de vous informer que les propositions précédentes agréent au Gouvernement de l'Australie et j'ai l'honneur de confirmer que votre lettre et les annexes qui y étaient jointes ainsi que la présente lettre et les annexes qui y sont jointes, constitueront et attesteront un accord à ce sujet entre nos deux gouvernements, accord qui entrera en vigueur à compter d'aujourd'hui.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, les assurances de ma très haute considération.

J. F. CAIRNS

L'honorable Robert Andras,
Ministre suppléant de l'Industrie et du Commerce,
Ministère de l'Industrie et du Commerce,
Ottawa.